

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ussel – Saint-Dezéry – La Tourette



Vu pour rester annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 11 décembre 2013

Le Maire

Martine LECLERC

7-6 Nuancier Conseil

Dossier approbation





NUANCIER- CONSEIL ET CAHIER DE PRESCRIPTIONS POUR LE PLU D'USSEL

SEPTEMBRE 2010

SOMMAIRE :

Méthodologie et mode d'emploi du nuancier

Définitions des termes techniques du bâtiment

Recommandations en maçonnerie: l'enduit

Recommandations en maçonnerie: la pierre

Recommandations en maçonnerie: les encadrements de baies

Recommandations en maçonnerie: les décors

Palette – nuancier des façades du XV^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle inclus

Palette- nuancier des façades du XIX^{ème} siècle à 1925

Palette-nuancier des façades entre-deux-guerres « grain d'orge »

Palette- nuancier des détails: volets, menuiseries

Palette – nuancier des détails: portes et ferronneries

Palette – nuancier des devantures

Tableaux de références correspondant à chaque palette

METHODOLOGIE :

Les teintes numérotées de F1 à F47 correspondent à des couleurs d'enduits et de peintures de façades. Les teintes de détails numérotées de D1 à D20 correspondent à des couleurs réservées aux volets. Les teintes numérotées de P1 à P12 correspondent aux portes. Les palettes ci-après proposent un ensemble de teintes destinées au périmètre de la ZPPAUP. Toutefois ce nuancier sera divisé en sous ensembles correspondant aux teintes utilisables pour les différentes typologies (références historiques, datations des bâtiments...)

Les teintes de façades proposées sont réservées aux maisons particulières, bâtiments publics ou privés.

Les choix se feront de préférence en enduit projeté (la chaux du commerce, ou en enduit projeté industriel de finition « gratté fin » ou « taloché » (aussi appelé feutré ou lissé), ou en peinture minérale pour façades (voir grilles de correspondances en fin de plaquette).

Toutes les teintes présentées pourront être réalisées en badigeon de chaux à la demande.

Les **teintes de détails** proposées sont réservées aux choix des portes et des volets. Il sera conseillé dans la mesure du possible d'harmoniser la façade et les détails dans un contraste modéré de teintes chaudes et de teintes froides.

La **teinte des volets**: suivant la couleur de la façade leurs teintes seront choisies en contraste modéré (une seule graduation d'écart) ou au contraire dans une nuance plus sombre ou plus claire que celle de la façade.

La **teinte des portes** sera généralement plus foncée que celle des volets, dans des nuances sombres (voir palette des portes)

Les **menuiseries** seront peintes, soit dans une teinte dérivée de celle de la façade, soit dans la teinte des volets, ou lasurées foncées. Sont à proscrire les lasures de nuances trop jaunes ou trop rouges. Une peinture microporeuse bois sera de toute façon préférable.

Les ferronneries, les grilles, garde-corps et barres d'appui seront peintes dans des nuances sombres (sauf cas exceptionnels).

Les **soubassements** quand ils subsistent resteront discrets : gamme de gris ou harmonisés à la façade.

En fin de document, une grille de correspondance sera établie entre les échantillons du nuancier et les équivalences en produits industriels. Ces tableaux s'appliqueront aux enduits de façades, aux peintures de façades, aux peintures de détails.

DEFINITIONS :

AGREGAT :

Terme qui sert à désigner les divers matériaux (gravier, pierre, sable) qui servent à la fabrication des mortiers.

APPAREILLAGE :

Maçonnerie formée d'éléments posés, chaque pierre étant taillée pour occuper une place déterminée sur le mur. L'appareillage dit mixte est celui formé par des matériaux de nature différente : pierre, briques qui peuvent être disposés de façon décorative. Ainsi trouve t-on des appareillages de briques en damiers dans les régions du nord de la Loire.

BADIGEON :

peinture liquide réalisée à partir de chaux diluée et d'un pigment naturel pour donner une teinte à la préparation. Les badigeon locaux étaient le plus souvent teintés aux sables de rivière ou avec des terres et des oxydes.

CHAINE OU CHAINAGE :

partie la plus souvent verticale de la maçonnerie formée de pierres ou d'une superposition d'éléments construits avec une pierre différente ou avec des éléments plus gros que ceux de la façade.

La fonction de la chaîne d'angle est de consolider les arêtes du mur mais aussi de décorer la façade.

Certains chaînages dans le passé ont pu être réalisés en trompe l'œil peints sur la façade notamment pour des raisons d'économie.

CHAUX :

La chaux est un calcaire (carbonate de calcium).

Une chaux à base de calcaire pur se conservera plus longtemps qu'une chaux contenant de l'argile. La chaux aérienne ne comprend pas plus de 5% de silice et d'alumine avec une prise qui se fait à l'air, elle est utilisée depuis 8000 ans. La chaux hydraulique plus facile d'emploi est utilisée depuis le XVIII^{ème} siècle.

CREPI :

Voir enduit. Le crépi est une couche qui prend directement sur le mur ou sur le gobetis (sous couche ou dégrossi). Différentes finitions peuvent être proposées par le maçon.

LES FINITIONS LES PLUS COURANTES PROPOSEES SONT:

- L'ENDUIT GRATTE FIN : la dernière projection est grattée dans le frais à l'aide d'un grattoir métallique.
- L'ENDUIT TALOCHE : la finition est marquée d'empreintes en arcs de cercles témoignant du geste du maçon. L'effet produit est légèrement nuagé et de toutes façons plus lisse que le « gratté ».
- L'ENDUIT LISSE : C'est une variante de l'enduit taloché. Il présente un aspect plus régulier suivant la mise en œuvre de l'artisan.

DEFINITIONS :

GENOISE :

Élément intermédiaire entre le mur et la couverture.

La génoise est formée de plusieurs rangs de tuiles canal renversées et remplies de mortier.

JOINT :

Espace laissé entre deux éléments généralement rempli de mortier, parfois de plâtre.

Jointoyer est l'action de remplir les joints.

- JOINTS CREUX : Se dit de joints trop creusés ce qui nuit à la maçonnerie car cela favorise la pénétration de l'eau. D'un point de vue esthétique on constate un effet inverse à celui recherché ; ce sont les joints qui apparaissent trop visibles au détriment du dessin et de la teinte des pierres.
- LES JOINTS EN SAILLIE : Ils ne sont pas conseillés non plus car ils modifient le dessin des pierres et créent des contrastes colorés trop importants.
- JOINTS A PIERRE-VUES : L'enduit affleure au nu des pierres. Cette finition permet de mettre en valeur les pierres les plus intéressantes de taille correcte et permet de masquer le tout venant de la maçonnerie.
- JOINTS A PIERRES SEMI-VUES : L'enduit recouvre largement des pierres qui ne sont pas montrables et permet quand même de montrer des parties de pierres intéressantes. Les pierres auront toujours intérêt à être jointoyées au mortier de chaux (meilleure entrée et sortie de l'humidité) dont la couleur sera choisie en harmonie avec celle de la pierre.

MODENATURES :

Ce sont les corniches, les courbes et les reliefs sur la façade. Par extension on désigne sous ce terme l'ensemble des lignes et des éléments décoratifs de la façade.

MOELLONS :

Pierre de petite dimension non taillée ou taillée partiellement qui servira à monter des murs.

PAREMENT :

Partie maçonnée à but décoratif figurant sur la façade. Un encadrement de baies ou entourage de fenêtres peuvent constituer des parements sur la façade.

PARPAING :

A l'origine désigne un élément traversant toute l'épaisseur de la maçonnerie.

PIGNON :

Généralement triangulaire, le pignon porte les deux versants du toit.

Par extension le mur pignon désigne le mur perpendiculaire à celui de la façade.

RECOMMANDATIONS EN MAÇONNERIE : L'ENDUIT

LES MURS A ENDUIRE :

Les maçonneries qui doivent être recouvertes d'enduit sont :

- Toutes les maçonneries dont les parements ne sont pas appareillés ou ne sont pas en moellons équarris,
- Les murs aux parements disparates constitués de pierrailles grossièrement montées,
- Les façades comportant des éléments en pierre de taille (encadrements de baies, chaînes d'angles...) conçus en fonction de la surépaisseur de l'enduit et qui sont en débord par rapport au nu du mur,
- Les façades de bâtiments faisant partie d'un alignement ou domine l'enduit afin de préserver une unité par rapport au traitement de la rue ;



Exemples de mur enduits, de traces de badigeons, de chainages traditionnels dans le centre d'Ussel.



RECOMMANDATIONS EN MAÇONNERIE : L'ENDUIT

LES MURS A ENDUIRE :

PRESCRIPTIONS :

Avant tout décrépiage complet des façades, des sondages doivent être effectués afin d'examiner la qualité du support.

A CONSEILLER :

Utiliser dans la mesure du possible des enduits de chaux naturelle teintés ou non, de fabrication artisanale ou industrielle. Ceux-ci évitent d'enfermer l'humidité dans le mur ce qui pourrait créer des désordres graves.

A ÉVITER ;

Les enduits trop chargés en ciment ne laissant pas respirer les murs dans lesquels l'humidité se trouvera enfermée.

TEXTURES ET FINITIONS :

A CONSEILLER :

- En finition de crépi utiliser un enduit taloché fin, ou un enduit gratté à grain très fin.
- En finition de crépi utiliser lorsque la finition est « grattée », et uniquement autour des ouvertures, des bandes « talochées fin ». On obtient ainsi une nuance plus claire dans la même teinte au niveau des encadrements de baies, produisant une possibilité de décor discret.
- Il est également possible de repeindre le cadre de baie au badigeon.

A ÉVITER ;

- Les surépaisseurs d'enduit (les limiter sauf cas particuliers à 1cm) produisant des bourrelets disgracieux et des risques de tenue dans le temps.
- Les finitions en relief ou structurées
- Les finitions projetées de gros calibre, par exemple tyrolienne, sauf sur les architectures typiques des années 30.



Cet encadrement de porte ne convient pas au mur de pierres apparentes



Enduit fin bien réalisé



Le mur aurait du être enduit autour du cadre de la porte

RECOMMANDATIONS EN MAÇONNERIE : LA PIERRE

La tradition de la construction suivant une sorte de hiérarchie esthétique correspondant à une hiérarchie sociale. La pierre taillée et appareillée symbolisait l'ordre et la réussite.

Viennent ensuite les bâtiments n'utilisant la pierre taillée que pour les parties liées à des éléments de renfort de la maçonnerie comme les encadrements d'ouverture, les chaînages verticaux aux quatre angles de la construction ou encore des chaînages horizontaux à chaque étage ainsi que les corniches au niveau des toitures. La surface la plus importante de ces façades maçonnées en pierres non appareillées était conçue pour être enduite.

Au bas de l'échelle on trouvait les habitations modestes, les constructions agricoles, ou granges. Celles-ci étaient les seules à laisser apparentes des maçonneries de pierre non appareillées.

LES MURS EN PIERRES APPARENTES :

Les murs qui doivent rester en pierres apparentes sont :

- Tous les parements en pierres de taille dressées.
- Les murs en moellons équarris.
- Les maçonneries homogènes en moellons de tout venant.
- Certains murs comprenant des éléments décoratifs (inclusion de briques, pierres de couleurs différentes, etc...).

EXEMPLES DE MURS EN GRANIT ET DE BEAUX APPAREILLAGES SUR LES MAISONS HISTORIQUES DU CENTRE D'USSEL.



RECOMMANDATION EN MAÇONNERIE : LA PIERRE

LES MURS EN PIERRES APPARENTES :

JOINTOIEMENTS :

A CONSEILLER :

Jointoyer avec un mortier de chaux dont la couleur sera proche de celle de la pierre.

Pour les murs en maçonnerie médiocre les joints doivent être « beurrés » à pierres vues ou semi-vues.

A EVITER :

Les joints lissés en creux ou en saillie qui modifient le dessin du parement.

La couleur des joints dont le contraste fort accentue le marquage des pierres.

NETTOYAGE DES PIERRES :

A CONSEILLER :

En fonction de la nature et du degré de salissure, le brossage mécanique ou le micro gommage sont suffisants.



RECOMMANDATIONS EN MAÇONNERIE : ENCADREMENTS DE BAIES

LES ENCADREMENTS DES BAIES :

On peut définir trois manières de mettre en valeur les encadrements de baies :

- LES ENCADREMENTS DE BAIES EN PIERRE

A CONSEILLER : l'enduit doit être arrêté droit à 12 ou 15 cm de l'ouverture (emplacement de l'encadrement).

Utiliser des baies de proportions verticales (rapport hauteur largeur respectant les proportions comprises entre ½ et 1/3) quitte à jumeler deux baies séparées par un meneau maçonné.

A EVITER :

Ne pas dégrader des pierres ou parties de pierres non taillées.

Ne pas suivre le pourtour des pierres (quand elles ne sont pas taillées) en encadrement d'ouvertures.

- LES ENCADREMENTS DE BAIES ENDUITS :

A CONSEILLER :

On peut faire ressortir l'encadrement en jouant sur les textures de l'enduit : sur une façade de finition « grattée fin » on ressortira un bandeau de 12 cm de large environ en enduit lissé.

Ainsi la teinte autour de la fenêtre sera plus claire du fait de l'application différente du même produit. Ceci n'est pas systématique et doit être impérativement adapté à chaque cas

A EVITER :

Des bandeaux trop larges ou trop étroits.

- LES ENCADREMENTS DE BAIES PEINTS :

On peut peindre un faux encadrement pour recréer un décor sur la façade.

On peut proposer un badigeon et à défaut une peinture minérale sur les encadrements

DIFFERENTS EXEMPLES D'ENCADREMENT DE BAIES



RECOMMANDATION EN MAÇONNERIE : LES DECORS

LES MURS A PEINDRE :

Les façades peintes sont une alternative courante aux façades enduites et constituent un apport de couleur intéressant. De plus, on peut rehausser une façade peinte avec toutes sortes de décors.

Dans le cas de simples rafraichissements de façades, les peintures peuvent être appliquées sur des enduits sains sans nécessiter le piquage et la réfection du support. Cette mise en œuvre permettra un embellissement dans la rue sans occasionner un coût très important.

A CONSEILLER :

Les **peintures minérales**, c'est-à-dire à base de chaux et de silicates.

Elles ont un aspect mat en harmonie avec les matériaux traditionnels, une bonne résistance aux UV (ne pas dépasser le coefficient d'absorption solaire égal à 0.7 pour les teintes soutenues). Ces peintures ont une très bonne perméabilité à la vapeur d'eau et s'encrassent peu du fait de la fine épaisseur de leur film.

Les peintures acryliques : elles sont également en phase aqueuse et donc laissent relativement respirer les supports. Elles sont une solution économique pour des bâtiments secondaires ou modestes.

A EVITER :

Les revêtements épais, les peintures imperméables (sauf avis technique).

Les peintures satinées et de façon générale toutes les finitions structurées.

LES BADIGEONS :

C'est une technique traditionnelle qui se faisait en colorant un lait de chaux que l'on appliquait sur la dernière couche d'enduit. Cette mise en œuvre peu couteuse est de nouveau d'actualité mais elle sera généralement du ressort du maçon.

A CONSEILLER : Les pigments naturels comme adjuvant à la chaux

A DEFAUT : Les chaux teintées prêtes à l'emploi.

LES DECORS :

A Ussel en centre ville les décors de façades interviennent sur les immeubles et concernent surtout la maçonnerie : chaînages décoratifs, inclusion de briques comme élément de couleur contrastée.

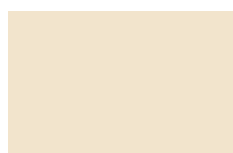
Les cabochons en céramique émaillée sont fréquents dès les typologies du XIXème siècle.

Les fonds d'enduits sont parfois colorés pour jouer avec la teinte du granit.



PROPOSITIONS COLOREES, TEINTES DE FACADES.

Palette nuancier du XVème siècle au XVIIIème siècle inclus : enduits, peintures de façade, badigeons à base d'enduit



F1



F2



F3



F4



F5



F6



F7



F8



F9



F10



F11



F12



F13



F14



F15



F16



F17



F18



F19



F20

Il est conseillé d'utiliser de préférence les enduits et de voir l'échantillon avant la mise en oeuvre car l'effet matière modifiera légèrement le rendu de la teinte choisie

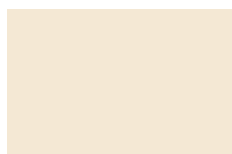
Ces teintes numérotées de F1 à F20 correspondent à des couleurs d'enduits et de peintures de façades.

PROPOSITIONS COLOREES, TEINTES DE FACADES.

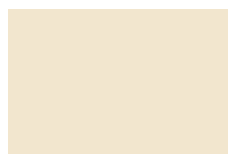
2) Palette nuancier : enduits, chaux colorées, peintures de façade du XIXème siècle à 1925 environ



F21



F22



F23



F24



F25



F26



F27



F28



F29



P30



F31



F32



F33



F34



F35

Il est conseillé de voir les échantillons avant la mise en oeuvre car l'effet matière modifiera légèrement le rendu de la teinte choisie

Ces teintes numérotées de F21 à F35 correspondent à des couleurs d'enduits et de peintures de façades.

PROPOSITIONS COLOREES, TEINTES DE FACADES.

3) Palette nuancier des années 30, entre-deux-guerres et grain d'orge : peintures de façade



F36



F37



F38



F39



F40



F41



F42



F43



F44



P45



F46



F47

Ces teintes numérotées de F36 à F47 correspondent à des couleurs d'enduits et de peintures de façades.

PROPOSITIONS COLOREES, TEINTES DE DETAILS / VOLETS HUISSERIES Toutes typologies

Ces teintes numérotées de D1 à D20 correspondent à des peintures de détails : fenêtres et volets. La teinte des volets sera choisie en contraste modéré avec celle de la façade, ou au contraire dans une nuance plus sombre ou plus claire que celle de la façade. Les volets seront d'une seule couleur et sans écharpe. Les menuiseries seront traitées soit dans une teinte dérivée de celle de la façade, soit dans la teinte des volets.



D1



D2



D3



D4



D5



D6



D7



D8



D9



D10



D11



D12



D13



D14



D15



D16



D17



D18



D19



D20

PROPOSITIONS COLOREES, TEINTES DE DETAILS. PORTES FERRONERIES ET GRILLES : Toutes typologies

Ces teintes numérotées de P1 à P12 correspondent aux choix des portes (bruns, rouges anciens) mais aussi aux ferronneries ou balcons ouvragés.

(Gamme de gris sombres, ou bleus-verts foncés)

La teinte des portes sera généralement plus foncée que celle des volets.



P1



P2



P3



P4



P5



P6



P7



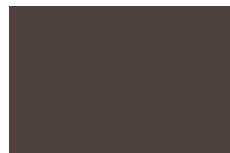
P8



P9



P10



P11



P12

**PROPOSITIONS COLOREES, TEINTES DE DETAILS.
COMMERCES ET DEVANTURES**



V1



V2



V3



V4



V5



V6



V7



V8



V9



V10



V11



V12



V13



V14



V15



V16



V17



V18



V19



V20



V21



V22

TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES

PALETTE nuancier du XV ème siècle au XVIIIème siècle inclus

	Référence peinture de façades	Référence d'enduit n°1	Référence d'enduit à la chaux	Code RVB
F 1	BEIGE PIERRE	016 ton pierre	Badigeons et enduits de chaux à la demande	242-228-204
F 2	BEIGE CHAUX	002 rose clair		238-219-192
F 3	BLANC MONGENEV	015 pierre claire		236-220-196
F 4	BEIGE JURASSIQUE	009 beige		228-216-190
F 5	OCRE TIBESTI	086 ocre rose		226-198-165
F 6	IVOIRE KARACHI	009 beige		236-222-192
F 7	IVOIRE MACAO	225 jaune ocre		242-225-189
F 8	BEIGE ARKOSE	229 jaune rompu		238-211-179
F 9	BEIGE GABBROS	010 beige ocre		223-205-182
F 10	BEIGE SABLON	044 brun clair		205-184-156
F 11	BEIGE PYROXENE	224 beige grisé		217-193-170
F 12	BEIGE AMMONITE	242 rose cend.moyen		223-203-186
F 13	OCRE GOBBI	049 ocre rouge		225-190-152
F 14	OCRE MOLISE	309 ocre		210-169-141
F 15	OCRE TOZEUR	222 beige rose		190-136-125
F 16	GOLD MANOSQUE	259 beige orange foncé		212-175-148
F 17	BEIGE GRENAILLE	053 vert albâtre		213-211-190
F 18	BLEU ILLISOS/GRIS LUNE	201 bleu refroidi		190-195-197
F 19	ROSE GAILLARGE	249 brun rouge		190-136-125
F 20	GOLD PICARDIE	330 brique rouge		197-138-115

La 1^{ère} colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette

La 2^{ème} colonne indique la référence de peinture de façades

TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES

PALETTE nuancier du XIX ème siècle à 1925

	Référence peinture de façades	Référence d'enduit n°1	Référence d'enduit à la chaux	Code RVB
F 21	BLANC FONCINE	015 pierre claire	Badigeons et enduits de chaux à la demande	246-230-206
F 22	BEIGE CARRIERE	015 pierre claire		244-232-212
F 23	BLANC CONTAMINE	016 ton pierre		242-230-206
F 24	ROSE CORONILLE	002 rose clair		239-222-204
F 25	BEIGE PYRAMIDE	001 blanc cassé		236-226-206
F 26	BLANC PRALOGNAN	017 pierre foncée		231-214-181
F 27	BEIGE ARGILE	005 pierre rosée		233-218-196
F 28	BEIGE PAVE	230 doré clair		
F 29	BEIGE PIERRE	015 pierre claire		242-228-204
F 30	BEIGE TRILOBITE	002 rose clair		245-225-197
F 31	BEIGE ARIZE	049 ocre rouge		237-206-173
F 32	BEIGE PERIDOTE	251 rose chaud pâle		227-194-166
F 33	GRIS ANDROM	209 gris bleuté clair		222-226-221
F 34	BLEU EVORAN	278 bleuté vert		207-213-214
F 35	GRIS CETUS	091 gris perle		209-208-203

La 1^{ère} colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette

La 2^{ème} colonne indique la référence d'enduit équivalent ou approchant

TABLEAU DE CORRESPONDANCES POUR LES COULEURS DE FACADES

PALETTE nuancier des années « entre-deux-guerres » style grain d'orge

	Référence peinture de façades	Référence d'enduit n°1	Référence d'enduit à la chaux	Code RVB
F 36	BRUN CERVIN	241 marron rose	Badigeons et enduits de chaux à la demande	185-150-129
F 37	OCRE MOLISE	309 ocre		210-169-141
F 38	ROSE B GENTIL	349 brun rouge		151-99-94
F 39	BRUN ALSACE	349 brun rouge		129-86-79
F 40	ROSE ASTER	096 brun doré		216-158-126
F 41	ROSE BASALMINE	222 beige rose		194-142-112
F 42	GOLD PICARDIE	080 ton brique		197-138-115
F 43	ROSE LILIUM	344 cerise foncée		181-120-109
F 44	GRIS LOUP	Pas d'équivalence		182-192-201
F 45	BLEU LINOSA	204 bleu doux		175-190-205
F 46	GRIS VOLANS	Pas d'équivalence		182-176-173
F 47	VERT AUNES	239 vert cendre foncé		135-142-120

La 1^{ère} colonne indique le numéro de la teinte de façade sur la palette

La 2^{ème} colonne indique la référence de peinture de façades

La 3^{ème} colonne indique la référence d'enduit équivalence ou approchante

	Référence peinture de façades	Code RVB
D 1	BLANC MORILLON	237-230-211
D 2	BEIGE CHAUX	238-219-192
D 3	GRIS CETUS	209-208-203
D 4	GRIS VOLANS	182-176-173
D 6	BRUN LYONNAIS	153-118-105
D 7	GLOD ETRETAT	136-79-73
D 8	GOLD CHAMPAGNE	138-99-93
D 9	ROUGE MALAGA	94-58-61
D 10	BRUN NORD	100-80-74
D 11	GRIS TAUNUS	101-111-106
D 12	VERT BRONZE	56-68-67
D 13	VERT TELEMAR	181-120-109
D 14	GRIS MISSOURI	158-154-141
D 15	VERT AUNES	135-142-120
D 16	GRIS TOUCAN	145-152-144
D 17	GRIS LOUP	182-192-201
D 18	BLEU GANGE	141-162-173
D 19	BLEU BENMORE	108-122-139
D 20	GRIS CUMULUS	80-91-96

La 1^{ère} colonne indique le numéro de la teinte de détails sur la palette

La 2^{ème} colonne indique la référence de peinture

CORRESPONDANCES POUR LES PORTES ET FERRONNERIES

	Référence peinture de façades	Code RVB
P 1	BEIGE CRIMEE	152-125-116
P 2	ROUGE GRENACHE	146-80-78
P 3	ROUGE BAÏGORRY	114-65-63
P 4	ROUGE MALAGA	94-58-61
P 5	BLEU STRESA	98-118-122
P 6	GRIS TAUNUS	101-111-106
P 7	GRIS VOILES	76-93-96
P 8	GRIS CUMULUS	80-91-96
P 9	BRUN BARONNIES	105-86-82
P 10	GRIS PHENIX	97-94-96
P 11	BRUN LABOURD	77-65-63
P 12	BRUN MILLEVACHES	80-73-75

La 1^{ère} colonne indique le numéro de la teinte

La 2^{ème} colonne indique la référence de peinture

CORRESPONDANCES POUR LES TEINTES DE DEVANTURES ET VITRINES

	Référence peinture de façades	Code RVB
V 1	C2 50 25	61-35-35
V 2	C4 40 30	119-66-75
V 3	C4 40 40	131-39-35
V 4	C8 30 50	70-60-58
V 5	D2 30 50	98-42-35
V 6	B2 20 30	141-55-44
V 7	C4 35 15	176-79-64
V 8	B1 16 12	191-112-87
V 9	C4 05 20	178-115-89
V 10	D6 10 30	97-83-72
V 11	FN 02 47	128-129-123
V 12	N0 10 50	113-140-131
V 13	R0 05 75	118-178-163
V 14	R0 10 60	0-133-135
V 15	Q9 10 40	110-171-176
V 16	R0 20 50	20-92-99
V 17	Q0 20 60	97-112-116
V 18	N0 20 60	192-207-211
V 19	P3 40 44	143-168-175
V 20	R0 40 30	104-144-156
V 21	Q0 30 30	24-64-76
V 22	R0 28 19	0-95-110